

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

15^{ème} session spéciale : « *La situation des droits de l'Homme en République de Libye* »

**Intervention de M. Jean-Baptiste MATTEI,
Ambassadeur, Représentant permanent de la France**

(Genève, 25 février 2011 – Palais des Nations)

Madame le Haut-Commissaire,
Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration prononcée par la Hongrie au nom de l'Union européenne.

Nous saluons le fait que le Conseil ait décidé de se saisir de la situation en Libye. L'extrême gravité de la situation sur le terrain et l'ampleur des violations des droits de l'Homme l'exigent. Ce constat est partagé par une très large partie de la communauté internationale comme l'atteste le soutien massif des Etats membres et observateurs du Conseil, appartenant à l'ensemble des groupes régionaux, à la convocation de cette session spéciale

Les informations qui nous parviennent sont extrêmement préoccupantes. La population civile est l'objet d'une violence brutale, aveugle et révoltante, qui atteint des proportions inqualifiables. Les autorités libyennes répriment de manière systématique, massive et planifiée leur propre population. La communauté internationale ne peut rester indifférente face à ces violations massives des droits de l'Homme et doit se mobiliser afin de mettre fin à ces exactions. Le Conseil de sécurité, le Secrétaire général des Nations Unies, l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la Conférence islamique et la quasi-totalité des États du monde ont exprimé leur rejet de ces violences intolérables.

Le Conseil doit aujourd'hui pleinement jouer son rôle en dénonçant avec fermeté et sans détours les situations dans lesquelles les Droits de l'Homme sont gravement et systématiquement violés, conformément à son mandat, tel que formulé dans la résolution 60/251 de l'AGNU, et faire les recommandations appropriées. La France demande donc à nouveau l'arrêt immédiat des violences en Libye et appelle les dirigeants de ce pays à engager sans délai un dialogue politique afin que cesse la tragédie qui se déroule sous nos yeux.

Face aux atrocités, face aux massacres, la France souhaite que le Conseil adopte avec le plus large soutien possible une résolution qui condamne sans ambages les violences massives et inacceptables actuellement perpétrées en Libye, et qui pourraient être assimilables à des crimes contre l'Humanité. Il ne saurait y avoir d'impunité pour les auteurs et les responsables de telles violations des droits de l'Homme. Ceux-ci auront à répondre de leurs actes. Toutes les options possibles doivent être étudiées, y compris la saisine de la justice pénale internationale.

L'extrême gravité de la situation requiert notre mobilisation afin de rappeler aux autorités libyennes qu'elles ont la responsabilité de protéger tous les citoyens qui se trouvent sur leur territoire. Les victimes doivent pouvoir être secourues sans entraves. Le libre accès à l'assistance humanitaire doit être garanti.

Il appartient au Conseil de demander la cessation immédiate des violations des droits de l'Homme et le respect inconditionnel de toutes les libertés fondamentales et d'exiger la libération de toutes les personnes arbitrairement détenues.

La France soutient sans réserve l'envoi d'une commission d'enquête internationale en Libye dans les meilleurs délais, afin d'établir précisément les faits et les responsabilités.

Enfin, la France appelle le Conseil à demander à l'Assemblée Générale des Nations unies de se réunir dans les plus brefs délais, afin qu'elle se prononce sur la suspension de la Libye du Conseil des droits de l'Homme. Les témoignages, les images et les propos même des dirigeants libyens ne laissent aucun doute quant au fait que la Libye ne remplit manifestement plus les conditions posées par la résolution 60/251 pour être membre du conseil. La France soutiendra cette initiative avec détermination.

Madame le Haut-Commissaire,
Monsieur le Président,

Le Conseil a une responsabilité historique aujourd'hui. La France appelle les Etats membres du Conseil à soutenir massivement la résolution ambitieuse et courageuse, qui vous est soumise et est à la mesure des enjeux. C'est un message de fermeté que nous devons adresser aujourd'hui aux dirigeants libyens et de soutien et d'espoir au peuple libyen./.

Je vous remercie./.